



Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole Jardinier Paysagiste

Secteur professionnel :
Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sports).

Diplôme de niveau 3
RNCP24928
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Arrêté du 10 juin 2015

Diplôme visé : CAPA Jardinier Paysagiste - Durée : 2 ans

Prérequis : 3^{ème}, CAPA

Statuts : Voie scolaire, Apprentissage, (F.P.C. nous consulter)

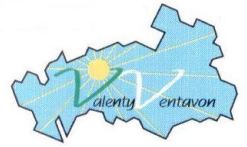
Un métier à la clé :

Cette formation pratique permet d'acquérir les connaissances théoriques et les savoir-faire techniques nécessaires pour devenir ouvrier qualifié.



Présentation

Le jardinier ou la jardinière paysagiste travaille pour les entreprises paysagistes, les villes, les collectivités territoriales. Il ou elle entretient les espaces verts ou les jardins, procède aux travaux d'aménagement (drainage, arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement, etc.). De façon plus marginale, il ou elle peut aussi exercer pour les entreprises des territoires ruraux, de travaux forestiers ou agricoles, voire horticoles, Il ou elle entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs et les clients. En raison de l'urgence climatique et de la nécessaire évolution des modes de réalisation cette formation répond aux impératifs du développement durable.



Objectifs généraux → Acquérir des méthodologies, des connaissances, des compétences professionnelles, des pratiques professionnelles, pour devenir un ouvrier qualifié.

Développer les compétences techniques, et les pratiques de création paysagère.

Compétences → Organiser son travail, Mise en place d'ouvrages et de végétaux, Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels, Maintenance des matériels et équipements, communiquer en situation professionnelle.

Rythme pédagogique → Une formation par alternance qui s'appuie sur 28 semaines de stage professionnel en moyenne par an dans des entreprises de travaux paysagers, collectivités territoriales, et 12 semaines de formation théorique en moyenne par an associées à la pratique au sein de la Maison Familiale Rurale/CFA.

Enseignements

Enseignements généraux

Expression française et communication, traitement de données mathématiques, pratique d'une langue étrangère, éducation physique et sportive, santé et sécurité et monde actuel.

Enseignements professionnels

Entreprise et vie professionnelle, bases scientifiques des techniques professionnelles, techniques et pratiques professionnelles, module d'adaptation professionnelle (pluriactivité...), maintenance des matériels

Diplôme de niveau 3 dépendant du Ministère de l'Agriculture

Contrôle continu en cours de formation 80 % sur 2 ans.

Epreuves finales. 20 % sur 1 épreuve (technique et du paysage) (oral).

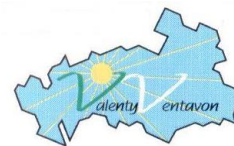
Réussite - Insertion en annexe

Débouchés → Vie active (Agent / Agente d'entretien des parcs et jardins ; Aide jardinier / jardinière ; Jardinier / Jardinière ; Jardinier / Jardinière d'espaces verts ; Jardinier / Jardinière paysagiste ; Manœuvre des espaces verts ; Ouvrier / Ouvrière d'entretien des espaces verts ;

Poursuite de formation :

CAP connexes. (Horticoles, mécanique de jardins et espaces verts). Certificat de spécialisation..., Bac Pro Aménagements paysagers....

Conditions d'admission → Le candidat peut être issu de :
Classe de 3ème, de CAPA des secteurs de la production horticole.
Il doit participer à un entretien de motivation avec la direction.



Rentrée —————> en septembre pour le statut scolaire et durant tout le 1^{er} trimestre pour le statut de l'apprentissage.

Rentrée —————> En septembre (nous consulter pour des situations particulières).

Tarifs —————> En annexe. Possibilités d'aides des OPCO pour les statuts en apprentissage

Les + de la MFR

S.S.T.
Internat
Vie collective
Accompagnement individuel
Petit groupe classe
Travaux pratiques
Equipements d'ateliers professionnels
Chantiers écoles + visites d'entreprises
Mobilité
Accessible aux personnes en situation de handicap.
Référént handicap sur site pour l'accessibilité pédagogique.